

ASSOCIATION DES LOCATAIRES DES TERNES

Le président,

Madame Françoise de PANAFIEU
Député
Assemblée Nationale
125 rue de l' Université
75335 PARIS 07 SP

Paris, le 28 juin 2004

Madame le Député,

« Quelques 60 familles des 130 appartements des Ternes aujourd'hui mis en vente, vont être fichues à la porte à l'issue de leur bail » .

Introduction un peu lapidaire mais qui relate la réalité d'un phénomène économique et social grave qui se produit dans votre circonscription. Les locataires des N° 3, 5 et 9 place des Ternes et N° 2 et 4 avenue des Ternes ont en effet été informés il y a 15 jours, de la mise en vente de leur immeuble par appartement par un fonds d'investissement américain.

La société Westbrook Partners, domiciliée au Texas a acheté en 2003 quelques 130 immeubles représentant 4000 logements aux sociétés Gecina et Simco afin de les revendre au plus vite pour réaliser une opération purement spéculative. Diverses sociétés, dont Boccador et Gramont (notre soi-disant propriétaire, domicilié 38 rue de Berri dans le 8^{ème}) ont été créées pour faciliter cette opération.

Je souhaite, Madame le Député, attirer votre attention sur les graves conséquences que ce type d'opération financière va engendrer dans le 17^{ème} arrondissement - dans le quartier des Ternes mais aussi autour (rue Gounod, avenue Wagram...) :

-un traumatisme psychologique pour de nombreux locataires, notamment des personnes âgées ou retraitées qui pensaient finir leur vie dans un immeuble où ils habitent souvent depuis plusieurs dizaines d'années.

-la mise devant le fait accompli de l'ensemble des locataires d'acheter leur logement à un prix hors normes d'environ 7000 €/m2 et plus.

-la forte modification du tissu social et la déstabilisation du marché locatif rendant ce quartier de moins en moins accessible aux jeunes et aux moins aisés.

Ces faits que je vous relate, Madame le Maire, ne sont pas « un cadeau » pour une élue car l'opération n'est pas contraire à la loi, elle l'est simplement par rapport à la morale, au respect des droits des personnes et à une certaine conception de la ville et du « vivre ensemble ».

Notre association a déposé ses statuts en Préfecture, nous informons les locataires de leurs droits, nous pouvons ester en justice, nous attirons l'attention du bailleur sur les nombreux cas sociaux et nous avons commencé à informer la presse. Mais quoi de plus sans la parole, la motivation et la pression des élus ?

Je me permets en conséquence de solliciter une audience afin que nous puissions ensemble imaginer quelques pistes d'action.

Vous en remerciant et me tenant à votre disposition pour une rencontre dès que possible, veuillez recevoir, Madame, l'expression de mes sentiments bien distingués.

Marc-Antoine Lorne

**9, place des Ternes – 75017 Paris
Tél : 01 40 74 02 81**